



Matinée d'étude, 06 juillet 2021

Visioconférence

Art et écologie : quelles synergies pour une transition socio-écologique ?

Les dernières années ont vu émerger une intensification des initiatives artistiques liées au territoire. Les institutions artistiques mêmes ont organisé des expositions en lien avec les thèmes écologiques. Pour faire référence au contexte français, citons à ce titre l'exposition « Sublime. Les tremblements du monde », organisée par le Centre Pompidou Metz en 2016, la Fondation Cartier pour l'art contemporain qui s'est consacrée à « Nous les arbres », en 2019, l'exposition « STUWA » en 2018. Plus récemment, le « Critical Zones. Observatories for Earthly Politics » est un événement qui s'est déroulé à Karlsruhe en Allemagne (2020). Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a déjà repris le devant en créant « le projet Ressource 0 », un centre de ressources et de collaboration entre art et écologie ou encore la plateforme collaborative « Cultura 21 », etc.

Les politiques culturelles de différentes institutions (Haute Savoie, Gironde) ont investi sur l'intervention artistique pour redynamiser les villes (festivals de street-art, événements hors les murs) dans le but aussi de faire redécouvrir des réalités urbaines et des zones rurales au grand public. Des initiatives les plus diverses animent désormais des lieux qui n'étaient pas forcément consacrés au domaine de la production artistique : ex- sites industriels, prisons, immeubles abandonnés, squats artistiques, définis comme « les nouveaux territoires de l'art » (L'extrait 2001).

Le savoir artistique a de plus en plus occupé les espaces ouverts pour faire sortir ses productions des lieux spécialisés en englobant le sol public grâce à des installations, des performances, des compositions éphémères. La volonté a été celle de « monumentaliser » et de « dé-monumentaliser », en même temps, des éléments urbains pour engendrer des modifications du territoire ou simplement pour le présenter sous un nouveau regard.

Le paradigme artistique (Ardenne & Stiegler 2018, Kepes 1972) semble faire écho à celui socio-écologique (Rifkin 2019, Dossier 2019, Hopkins 2010 et 2020, Masselot et alii 2017, McKee 2006) sous différents aspects. D'abord l'art peut remployer des matériaux « naturels », bruts dans l'idée de les réinterroger et de s'inscrire dans une temporalité longue ou au moins non productive. L'art est lié aussi à une temporalité dilatée qui a des perspectives communes à celles du temps naturel et dans la volonté de durer pour s'inscrire dans une mémoire collective. Dans des formes d'art performatives d'autres régimes temporels s'installent, liés en tout cas à une temporalité contemporaine qui n'est pas extérieure au paradigme du recyclage écologique.

Ensuite, les installations artistiques sont porteuses d'une réflexion sur le vivre ensemble, sur l'urbain et sur nos manières d'être et de consommer en engendrant une socialisation, un échange nécessaire pour développer une prise de conscience sociale de notre environnement. L'Etat a-t-il été influencé par ces initiatives pour construire sa politique culturelle ? Quels impacts sur la prise de décision au niveau des collectivités territoriales ?

Encore, les deux paradigmes font usage du visiteur en mêlant sa dimension corporelle dans l'exploration des artefacts, dans l'usage du toucher et d'autres sens, dans la mobilité nécessaire à l'exploration du territoire.

Enfin, l'art permet de déplacer les éléments de leur contexte « socialement institué » (Becker 1982) en permettant de les insérer dans une socialité plus large, celle de l'espace public. Il s'agit de redécouvrir la dimension sociale de l'individu, ses capacités à occuper les espaces collectifs en travaillant sur des éléments qui sont souvent déplacés ou modifiés par rapport à leur espace habituel.

Une interrogation sur les habitudes de consommation et sur la fonctionnalité des lieux, permet d'investir différemment les espaces sociaux en construisant une nouvelle socialité plus proche de celle suscitée par les questionnements autour de notre environnement. Ce dernier pourrait être considéré comme soutient McKee (2006 : 141) comme « le lieu de médiation d'un réseau de forces sociales, politiques, économiques et naturelles qui concerneraient tous les citoyens ».

Cette journée d'étude voudrait questionner les nombreux rapports entre art et écologie par la volonté de mieux accompagner les changements sociaux dans les territoires grâce aux rôles multiples joués par l'art pour enrichir la compréhension culturelle de ce phénomène.

Les propositions pourraient s'inscrire dans les axes suivants :

-Pratiques écologiques et artistiques : matériaux, recyclage, objets. Cet axe voudrait interroger les artefacts et leurs capacités d'être agis et réinventés par les individus. De la même manière, les pratiques de transition socio-écologique sont aussi discutées et retravaillées par les citoyens lors de leurs échanges ;

-Temporalités de l'écologie et de l'art. La volonté est ici d'interroger les croisements entre régimes temporels de l'art qui ouvrent un temps nouveau ou autre (mythique ?) et les temporalités de l'écologie projetées vers un temps futur, un devenir qui prend son sens dans les initiatives actuelles. La prise en compte de la perspective temporelle et de l'inscription de nos initiatives dans des contextes spécifiques pourrait ouvrir une interrogation sur le sens de nos démarches environnementales et créatrices ;

-Espaces environnementaux et territoires créatifs de l'art. La production artistique permet de poser un regard différent et questionner les institutions territoriales ancrées dans nos réalités contemporaines. Comment l'art questionne-t-il notre environnement territorial ? Comment le transforme-t-il ?

Cette matinée d'étude met en écho des approches et des travaux menés dans le cadre du pôle « Transition socio-écologique, Espaces publics et Territoires » du laboratoire Cimeos (UB) et Artis. ARTIS est une association régionale qui concourt au développement et à la structuration de monde professionnel du spectacle vivant en Bourgogne-Franche-Comté. Son activité se développe sur trois axes : l'accompagnement des projets artistiques et culturel, la ressource et la professionnalisation, la coopération et l'innovation. ARTIS accompagne les acteurs du spectacle vivant sur les questions de transition socio-écologique depuis 2019 par la production de ressource, des études et différents temps professionnels.

